

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2026
(OR. en)

13894/26
OJ CSA 19

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
5 octobre 2026 (10:00)

Format: 2+2

1. Adoption de l'ordre du jour

Points sans débat (I)

2. Compte rendu sommaire de la 1780^e réunion du CSA 13358/26

Points avec débat (II)

3. Règlement établissant les conditions relatives à la mise en œuvre du soutien de l'Union au titre de la PAC 
Préparation d'une orientation générale partielle
4. a) Règlement modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013  13814/26
(OCM) en ce qui concerne le programme à destination des écoles, les interventions sectorielles, le secteur des protéagineux, le chanvre, les normes de commercialisation, les droits à l'importation, la disponibilité des approvisionnements et les garanties
b) Règlement du Conseil modifiant le règlement de fixation  13814/26
en ce qui concerne le programme de l'UE à destination des écoles
Échange de vues

Divers

5. Règlement modifiant le règlement relatif à l'agriculture biologique en ce qui concerne les règles relatives à la production, à l'étiquetage, à la certification et au commerce
Informations communiquées par la présidence
6. Session du Conseil "Agriculture et pêche" des 26 et 27 octobre 2026: établissement de l'ordre du jour (Pour les points relevant de la compétence du Comité spécial Agriculture)
7. Organisation des travaux futurs



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission
